



L'INFO L.C.V.L.H.B N° 1265

Vendredi 09 février 2024

Sommaire

LA VIE DE LA LIGUE

Les BLEUES à l'Arena d'Orléans !
L'Incroyable Tournée fait étape à Orléans !
Lancement appel à projet Handfit

GROUPE ÉTHIQUE ET INCIVILITÉS

LA VIE DES PÔLES

Résultats Tournoi des Pôles à Poitiers

SERVICE AUX CLUBS

Affiches campagne « Tous Unis »

SERVICE FORMATIONS – ITFE CENTRE VAL-DE-LOIRE

Formations ouvertes à l'inscription
Formation continue des entraîneurs – Soirées et matinée Techniques

LA VIE DES CLUBS

Régionales du Handensemble – Loches

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

Répartition des secrétariats – Championnats Territoriaux Niveau 2
Sanctions / Amendes / Report / Convention
2ème Version du Championnat Territorial U11 Féminin Elite Saison 2024/2024

LA VIE DE LA LIGUE

Les BLEUES à l'Arena d'Orléans !

Pour leur première sortie avec le maillot aux 3 étoiles, nos BLEUES seront à l'Arena du CO'Met d'Orléans, le 3 mars 2024 à 17h pour une rencontre qualificative pour l'Euro 2024 face à la Slovence !

Près de 7 000 places ont déjà été vendues, alors ne tardez pas à prendre vos billets !

Code promo LICENCIÉS : ORLEANSFRASLO24

[LIEN BILLETTERIE](#)

#BLEUETIFIER

ÉQUIPE DE FRANCE FÉMININE DE HANDBALL

FRANCE vs SLOVÉNIE

ARENA D'ORLÉANS

17H00 DIMANCHE 03 MARS 2024

L'Incroyable Tournée fait étape à Orléans !

La FFHandball a souhaité lancer une tournée afin de promouvoir les pratiques du handball, faire connaître les équipes de France, animer ses territoires et susciter ainsi un véritable engouement autour de ce sport.

Après deux premières dates en 2023 à Paris et Lille, une date à Nantes en 2024, l'Incroyable Tournée repart à la découverte des territoires. **Dès le 27 février, le village de la tournée s'installera à Orléans**, place du Martroi, pour trois journées d'animations avant de partir dans les régions pour une dizaine de dates sur la saison 2024.

De nombreuses animations seront mises en place pendant ces 3 jours, l'occasion de (re)découvrir les handballs !

Pour en savoir plus, [CLIQUEZ ICI](#)



Lancement appel à projet Handfit

La FFHandball vous propose pour la 3ème année consécutive de participer à l'appel à projets HandFit du 5 février au 3 mars 2024.

Pour participer à cet appel à projets, votre structure (club ou comité) doit remplir les conditions suivantes :



- Disposer d'un éducateur formé à la pratique (animateur)
- Déposer le projet de club autour du HandFit
- Concevoir et déposer une séance de découverte HandFit
- Proposer au moins une action lors du Mois du HandFit (du 1er au 31 Avril 2024) générant des licences événementielles et/ou des licences HandFit

Après validation par les référents territoriaux, la FFHandball offrira des dotations à tous les clubs participants et élira 4 lauréats nationaux qui seront reçus à la Maison du Handball lors de la soirée Trophée des Clubs 2024.

Pour s'inscrire, [CLIQUEZ ICI](#)

GROUPE ÉTHIQUE ET INCIVILITÉS

Membres :

Bénédicte BARRICAULT
Yves DEPIN
Marc PONS

Ligue Centre Val de Loire HandBall
Observatoire des rencontres



Actions :

- Mise en place d'un observatoire des rencontres sur le territoire de la ligue.
- Merci d'afficher dans votre gymnase le QR Code et le lien d'accès au questionnaire d'observation des rencontres.
- Organiser un week-end du Fair-Play
- Merci d'apposer dans vos gymnases l'affiche qui vous a été remise par votre comité.
- Ce week-end du Fair-Play concernera toutes les rencontres sur le territoire. Il a pour objectif de proposer un protocole autour des matches pour tous les niveaux.
- La Commission Ethique
- Proposer une structure à intégrer dans le plan territorial 2024.

LE WEEK-END DU FAIR-PLAY



Le protocole consiste à :

Avant le match les deux équipes se présenteront au milieu du terrain avec arbitres et officiels,

Une annonce sera faite,

Les deux équipes, arbitres et officiels se croiseront en se saluant,

Les deux équipes, arbitres et officiels se retrouveront dans un but pour une photo commune.

Après le match les deux équipes, les arbitres et les officiels se salueront au milieu du terrain,

Après la douche, le club recevant organisera une « collation » que les deux équipes, les arbitres et les officiels prendront tous ensemble.

Pour la mise en place de cette organisation :

- Le 03 février : remise des affiches aux clubs et/ou comités.
- Le 03 mars : Présentation aux présidents lors de la réunion des dirigeants au NOVOTEL d'Orléans avant la rencontre France vs Slovénie.
- Le 11 mars : Visio conférence avec présence de tous les clubs (de préférence les présidents) afin de coordonner l'organisation du week-end.
- Les 16&17 mars : Les élus de la ligue seront présents dans les gymnases, afin de vous soutenir dans votre engagement.

Résultats Tournoi des Pôles à Poitiers

Lundi et mardi dernier, nos polistes masculins se sont rendus à Poitiers pour le tournoi des Pôles.

À l'issue de 4 matchs, voici les résultats :

- Match 1 : **VS** Nouvelle-Aquitaine (victoire 20-19)
- Match 2 : **VS** Normandie (défaite 21 - 16)
- Demi-finale : **VS** Bretagne (victoire 22 - 18)
- **Finale** : **VS** Normandie (**VICTOIRE 18 - 16**)



Félicitations à nos polistes, qui, après deux jours de compétitions, sont les vainqueurs du Tournoi des Pôles, à Poitiers.



Affiches campagne « Tous Unis »

Dans le cadre du week-end contre les violences, les 16 et 17 mars 2024, des affiches format A2 vont être mises à disposition de tous les clubs de la Ligue début février. Celles-ci seront distribuées aux comités et à récupérer dès lundi pour les clubs.

Nous avons prévu 4 affiches par clubs, à mettre en évidence dans vos gymnases.

Merci de prendre contact avec vos comités afin de voir pour les modalités d'organisation.

SERVICE FORMATIONS – ITFE CENTRE VAL-DE-LOIRE

Formations ouvertes à l'inscription

- **Former des jeunes – Certificat du TFP5**
 - **Module 1** : Du 24 février au 26 février 2024
 - **Module 2** : Du 29 mars au 31 mars 2024
 - **Module 3** : Du 24 mai au 26 mai 2024
 - **Module 4** : Du 26 août au 28 août 2024
 - [S'inscrire](#)
- **Faire vivre son École d'Arbitrage**
 - A partir du 17/02/2024 en présentiel
 - [S'inscrire](#)
- **Animateur de formation**



C'est quoi, un animateur de formation ? C'est une personne qui souhaite s'impliquer dans une équipe territoriale de formation et intervenir dans les modules de formation proposés par l'ITFE :

- Il resitue son intervention dans le cadre de la politique territoriale de formation.
- Il met en œuvre et anime des séquences de formation en présentiel.
- Il choisit et utilise des ressources numériques.
- Il réalise une évaluation de son action de formation et la communique.
- En tant que tuteur de proximité, il facilite l'accueil et l'intégration de stagiaire(s) en formation dans son club ou dans une structure d'alternance de proximité.

- A partir du 19/02/2024 en présentiel
 - [S'inscrire](#)

Formation continue des entraîneurs – Soirées et matinée Techniques



SOIRÉE TECHNIQUE HANDBALL

Mercredi 14 Février 2024
18h30 > 20h
Gymnase S. Barc-complexe G. Drut- St Cyr

THÈME ABORDÉ :
VISION COMMUNE DU HANDBALL EN
CENTRE-VAL DE LOIRE
GESTION DE L'ÉGALITÉ, DE L'AVANTAGE ET DU
SURNOMBRE

PUBLIC -18 NATIONAL DE L'ENTENTE TOURAINE HB

Animé par Jérôme AUCLERC
CTF Comité de l'Indre et Loire

Alors que vous soyez éducateur
de club, accompagnateur
d'équipe, dirigeant de club ou
parents, vous serez les
bienvenus et nous comptons sur
votre présence !

Inscription auprès de Jérôme AUCLERC
5437000.jauclerc@ffhandball.net

GRATUIT

COMITÉ INDRÉ ET LOIRE
LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE

Le comité en partenariat avec Saint-Cyr Handball - SC HB et l'entente Touraine handball (-18 National masculine) organisent une soirée technique **le mercredi 14 février**.

Le thème : Comment aborder avec le public -18 la problématique de la gestion de l'avantage et de l'égalité numérique en attaque.

Cette soirée est destinée à tous les encadrants du public jeune de tout niveau.

Merci de vous inscrire par mail auprès de JEROME AUCLERC :
5437000.jauclerc@ffhandball.net

Régionales du Handensemble – Loches

Un grand merci au club de Loches, qui cette année, accueillait les Régionales du Handensemble le 3 février dernier. Cette année, c'est 170 participants qui se sont réunies pour célébrer le handball, avec la présence de 8 autres clubs.

Pour découvrir cet évènement, ils ont préparé une vidéo récap de ce beau moment passé, que vous retrouverez ci-dessous.

[VOIR LA VIDÉO](#)



COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

Répartition des secrétariats – Championnats Territoriaux Niveau 2

Le CD 28 gère le championnat **TU18M Niveau 2** ✉ 5428000@ffhandball.net ☎ 02 37 46 57 70
Le CD 41 gère le championnat **TU18F Niveau 2** ✉ 5441000@ffhandball.net ☎ 02 54 42 76 86
Le CD 18 gère le championnat **TU15M Niveau 2** ✉ 5418000@ffhandball.net ☎ 02 48 24 15 64
Le CD 45 gère le championnat **TU15F Niveau 2** ✉ 5445000@ffhandball.net ☎ 02 38 53 00 24

Sanctions / Amendes / Report / Convention

Sanctions

Deux joueurs X ont participé à la rencontre citée ci-dessus alors qu'ils sont brûlés en Nationale 3 Masculine. Nous vous informons que la Commission Organisation des Compétitions décide :

En application de l'article 5 du règlement général des championnats de la LCVLHB et l'article 109 des Règlements généraux de la FFHB :
PENALITES SPORTIVE ET FINANCIERE

Résultat Initial : AST Châteauneuf 2 – US Orléans 2 : 27 – 40
Résultat Homologué : AST Châteauneuf 2 – US Orléans 2 : 20 - 00
Pénalité financière : 30 €

Le joueur X non autorisé à participer à la rencontre (absence de demande de surclassement). Nous vous informons que la Commission Organisation des Compétitions décide :

En application des articles 1 du règlement général des championnats de la LCVLHB et 109 des Règlements généraux de la FFHB :
PENALITES SPORTIVE ET FINANCIERE

Résultat Initial : SMOC St Jean de Braye – HC Blaisois : 42 - 16
Résultat Homologué : SMOC St Jean de Braye – HC Blaisois : 00 - 10
Pénalité financière : 20 €

Quatre joueurs de Mainvilliers-Chartres HB : titulaires d'une licence de type B figurent sur la feuille de match citée en objet.

Nous vous informons que la Commission Organisation des Compétitions décide :

En application du règlement particulier des championnats seniors de la Ligue Centre-Val de Loire :

→ ~~Nombre de licences B et/ou D autorisées en PNM/PNF/R2F~~ : Le nombre maximum de licences B et/ou D par mach est de ~~5 ou 4 licences B et/ou D et 1 étranger en licence EA/EB/ED.~~

PENALITES SPORTIVE ET FINANCIERE

Résultat Initial : Mainvilliers-Chartres HB 2 – Saran Loiret 2 : 29 - 22
Résultat Homologué : Mainvilliers-Chartres HB 2 – Saran Loiret 2 : 00 - 07
Pénalité financière : 20 €

Amendes

WEEK-END DU 27/28 JANVIER 2024

Conformément aux articles 88.2 et 98.2.3.2 des Règlements Généraux de la FFHB et l'article 8.D du Règlement Général des Championnats de la LCVLHB (**Vœu de la Commission de Discipline Régionale adopté lors de l'A.G. du 7/06/08 à Parçay Meslay**), une pénalité de :

Amende par rubrique manquante ou erronée : **10,00 €**

Championnat	Responsable de salle	Secrétaire/Chronométrateur	Affiliation	Club	Total
Prénational Masculin		X	5437005	US JOUE LES TOURS	10€
Prénational Masculin		X	5437037	SAINT CYR HB	10€
Prénational Masculin		X	5445047	ST PRYVE OLIVET	10€
Prénational Féminin		X	5418024	BOURGES HB 18	10€

WEEK-END DU 03/04 FEVRIER 2024

Conformément aux articles 88.2 et 98.2.3.2 des Règlements Généraux de la FFHB et l'article 8.D du Règlement Général des Championnats de la LCVLHB (**Vœu de la Commission de Discipline Régionale adopté lors de l'A.G. du 7/06/08 à Parçay Meslay**), une pénalité de :

Amende par rubrique manquante ou erronée : **10,00 €**

Championnat	Responsable de salle	Secrétaire/Chronométrateur	Affiliation	Club	Total
Prénational Masculin		X	5428020	A EPERNON	10€
Prénational Féminin		X	5437027	SAINT AVERTIN S	10€
Prénational Féminin		X	5445039	ESCALE ORLEANS	10€
Prénational Féminin		X	5437013	AZAY VERETZ	10€

Reports

HONNEUR REGIONAL MASCULIN 23/24

Phase : HONNEUR REGIONAL MASCULIN 23/24

Poule : R3M POULE A

La rencontre entre HC BLAISOIS 2 (5441024 : HANDBALL CLUB DU BLAISOIS) et SMOC ST JEAN DE BRAYE (5445029 : SMOC ST JEAN DE BRAYE HANDBALL) initialement prévue le samedi 20/01/2024 à 19:00

Dans la salle GYMNASSE DES PROVINCES.
(RUE EDOUARD BLAU 41000 BLOIS FRANCE).

Est reportée au samedi 09/03/2024 à 20:00.

Convention

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la demande de convention entre les clubs VAL SOLOGNE HB et US LA FERTE concernant le Championnat Territorial U11 Féminin Niveau 2.

L'équipe TU11F Niveau 2 s'appellera VAL SOLOGNE/LA FERTE

2ème Version du Championnat Territorial U11 Féminin Elite Saison 2024/2024

Nous vous informons que le club Bléré Val de Cher intègre le Championnat Territorial U11 Féminin Elite. De ce fait, veuillez trouver ci-dessous la 2^{ème} version du règlement particulier ainsi que le nouveau calendrier du championnat U11F Elite.

Les rencontres seront créées dès que possible dans Gest'Hand. Vous serez en mesure de saisir les conclusions afférentes à cette nouvelle mouture à compter de la fin de semaine.

(15) TERRITORIAL U11 FEMININ ELITE

Equipes Engagées

- | | |
|---------------------------|------------------------------------|
| 1 – SMOC ST JEAN DE BRAYE | 5 – BOURGES/LA CHAPELLE/ST FLORENT |
| 2 – HBC VATAN | 6 – USM MONTARGIS |
| 3 – CHAMBRAY THB | 7 – BLERE VAL DE CHER |
| 4 – CJF FLEURY LOIRET | |

Calendrier des Rencontres (2^{ème} version au 06/02/24)

DATES	LE PREMIER NOMME RECOIT	FORMULE DU TOURNOI A 4
20/21 Janvier 2024 1 ^{ère} Journée	SMOC ST JEAN DE BRAYE – HBC VATAN – CHAMBRAY THB	/
	CJF FLEURY LOIRET – BOURGES/LA CHAPELLE/ST FLORENT – USM MONTARGIS	
17/18 Février 2024 2 ^{ème} Journée	USM MONTARGIS – HBC VATAN – BOURGES/LA CHAPELLE/ST FLORENT	½ Finale 1 : BLERE VCHB - SMOC ½ Finale 2 : CHAMBRAY - FLEURY Place 3-4 : Perdant Match 1 – Perdant Match 2 Finale : Gagnant Match 1 – Gagnant Match 2
	BLERE VAL DE CHER - CHAMBRAY THB – SMOC ST JEAN DE BRAYE – CJF FLEURY LOIRET	
23/24 Mars 2024 3 ^{ème} Journée	BOURGES/LA CHAPELLE/ST FLORENT – SMOC ST JEAN DE BRAYE – CHAMBRAY THB	½ Finale 1 : HBC VATAN - FLEURY ½ Finale 2 : BLERE VCHB - MONTARGIS Place 3-4 : Perdant Match 1 – Perdant Match 2 Finale : Gagnant Match 1 – Gagnant Match 2
	HBC VATAN – CJF FLEURY LOIRET – USM MONTARGIS - BLERE VAL DE CHER	
01/02 Juin 2024 4 ^{ème} Journée	SMOC ST JEAN DE BRAYE – BOURGES/LA CHAPELLE/ST FLORENT – CJF FLEURY LOIRET – BLERE VAL DE CHER	½ Finale 1 : SMOC - FLEURY ½ Finale 2 : BLERE VCHB - BOURGES Place 3-4 : Perdant Match 1 – Perdant Match 2 Finale : Gagnant Match 1 – Gagnant Match 2
	CHAMBRAY THB – HBC VATAN – USM MONTARGIS	



CHAMPIONNAT TERRITORIAL U11 FEMININ ELITE (2013/2014/2015) 2^{ème} Version du REGLEMENT PARTICULIER

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-dessous la 2^{ème} version du règlement particulier du championnat territorial U11 Féminin Elite :

ART. 1 : CONCERNEES : 7 équipes

BOURGES/LA CHAPELLE/ST FLORENT – HBC VATAN – BLERE VAL DE CHER – CHAMBRAY THB
– CJF FLEURY LOIRET – USM MONTARGIS – SMOC ST JEAN DE BRAYE

ART. 2 : DROIT D'ENGAGEMENT : 60 Euros

ART. 3 : DATES RETENUES : Les 20/21 janvier, 17/18 Février, 23/24 Mars et le 01/02 Juin 2024.

ART. 4 : FORMULE DE L'EPREUVE :

A/ 1 Poule de 7 équipes sur 4 dates avec : 1 tournoi à 3 et 1 tournoi à 4 avec ½ finales 1 et 2, petite finale (place 3-4 : perdant match 1 – perdant match 2) et finale (gagnant match 1 – gagnant match 2) à chaque journée. Ces dernières seront créées à l'avance avec toutes les possibilités de rencontres.

Temps de jeu : 3X9 en tournoi à 3 ou à 4 (pause de 5' entre chaque tiers-temps).

Poule Unique : SMOC ST JEAN DE BRAYE – HBC VATAN – CHAMBRAY THB – CJF FLEURY LOIRET – BOURGES/LA CHAPELLE/ST FLORENT – USM MONTARGIS – BLERE VAL DE CHER

► Les résultats du 20/21 janvier 2024 sont conservés. La COC se chargera de les saisir dans Gest'Hand.

B/ Aménagements des règles de jeu : (voir document en pièce jointe)

C/ Horaires : Les rencontres se dérouleront :

- Le samedi : départ du domicile 13 H 30 (base de calcul 70 Km/H + 30mn de préparation d'avant match), début du tournoi au plus tard 16 H 00.
- OU - Le dimanche : départ du domicile en aucun cas antérieur à 8 H 00 (base de calcul 70 km/H + 30mn de préparation d'avant match), début du tournoi au plus tard 14 H 30. **En cas de non-respect des horaires et sans contestation des clubs visiteurs, la COC validera les conclusions.**

.../...

.../...

D/ Déroulement des tournois :

- 1^{er} match ► le recevant contre le plus proche,
- 2^{ième} match ► le perdant du 1^{er} match contre le plus éloigné,
- 3^{ème} match ► le gagnant du 1^{er} match contre le plus éloigné.

*En cas de match nul à l'issue du premier match, le club participant au deuxième match **est déterminé par le tirage au sort effectué par les arbitres immédiatement après la rencontre.***

ART. 5 : CONCLUSIONS DE RENCONTRE :

Le club recevant est tenu de saisir dès RECEPTION DU CALENDRIER ses conclusions dans GEST'HAND et ce au minimum 30 jours avant la date prévue de la rencontre.

ART. 6 : ARBITRAGE :

Par les arbitres du club recevant sous la responsabilité si possible d'une personne ayant la qualification accompagnateur ou animateur école d'arbitrage :

- en priorité, désignation de juges arbitres jeunes actifs dans Ihand,
- à défaut, désignation de juges arbitres actifs dans Ihand.

Nous vous souhaitons une bonne compétition.

Bien sportivement.